

Des revenus en repli dans l'agriculture (1993-2003)

Mélanie Chassard

Les exploitations dites « professionnelles » assurent 95 % de la production agricole française. En 2003, elles ne sont plus que 367 000 contre 612 000 en 1988, mais la surface agricole utilisée (SAU) moyenne a augmenté de 58 % en 15 ans. Cette concentration de la production a surtout bénéficié aux exploitations spécialisées en élevage porcin, volailles et en grandes cultures. Elle s'est accompagnée d'une chute de l'emploi agricole total avec une réduction du volume du travail familial et un développement de l'emploi salarié qui a été multiplié par deux en 15 ans, en moyenne par exploitation. Si au début des années quatre-vingt-dix, avec la mise en place de la réforme de la politique agricole commune, le résultat courant avant impôts (RCAI) par unité de travail annuel non salarié (UTANS) s'est accru, depuis 5 ans, il est en repli continu.

Pour un quart des exploitations, le RCAI est inférieur à 11 100 euros par UTANS, et pour un autre quart, il dépasse 20 500 euros.

Ces exploitations peuvent bénéficier de subventions. L'essentiel d'entre elles est attaché à quelques produits et varie donc très fortement d'une orientation à l'autre. En 2003, le ratio subventions d'exploitation sur RCAI atteint 216 % pour les ovins et autres herbivores alors que pour le maraîchage et l'horticulture ainsi que la viticulture, ce ratio est de 10 %. En 2003, les indemnités et les aides ont considérablement augmenté à cause de conditions climatiques très défavorables (gel, canicule, sécheresse...).

Toutes les exploitations n'ont pas la même forme juridique. L'exploitation anonyme à responsabilité limitée (EARL) s'est considérablement développée depuis 1985 et enregistre les meilleurs résultats.

En 2003, le résultat courant avant impôts (RCAI - *encadré 1*) par unité de travail annuel non salarié (UTANS - *encadré 2*), c'est-à-dire par actif occupé non salarié, des exploitations agricoles professionnelles françaises (*encadré 3*) s'établit en moyenne à 13 600 euros, soit une diminution de 8 % en valeur réelle par rapport à 2002 (*figure 1*). Au début des années quatre-vingt-dix et avec la mise en place de la réforme de la politique agricole commune (PAC), ce résultat avait augmenté, passant de 12 100 euros à 17 800 euros en moyenne par exploitation entre « 1992 » et « 1998 »¹. Depuis cette date, il n'a cessé de diminuer pour atteindre en « 2002 » son niveau le plus bas depuis 10 ans (*figure 2*).

Quant à la production, sa valeur par UTANS est de 77 500 euros en moyenne en 2003 soit un repli de 3 % par rapport à l'année précédente. Sur la décennie 1993-2003, après six années de hausse consécutives, la production atteint son niveau le plus haut en « 2000 » avec 82 100 euros en moyenne triennale. Depuis, la tendance est à la baisse. La valeur ajoutée par UTANS suit pratiquement les mêmes tendances. En baisse depuis « 1998 », elle s'élève en 2003 à 29 800 euros soit 6 % de moins qu'en 2002. Depuis la réforme de 1992, le montant moyen des subventions versées aux exploitations est en hausse constante. En 2003, année marquée par de graves accidents climatiques, ce montant a connu une nouvelle augmentation (+ 6 %) et s'établit à 17 100 euros en moyenne par UTANS.

1. Compte tenu de leur grande variabilité, les soldes intermédiaires de gestion calculés ici sur longue période sont lissés en moyenne mobile triennale. « 19.. » correspond à la moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.

Encadré 1

Les soldes intermédiaires de gestion du RICA

Charges	Produits
<i>Consommations intermédiaires</i>	<i>Production vendue</i>
<i>Loyers, fermages</i>	<i>Production stockée</i>
<i>Primes d'assurance</i>	<i>Production immobilisée</i>
	<i>Production autoconsommée</i>
	<i>Produits divers (travaux à façon, produits résiduels, autres produits d'activités annexes)</i>
	Production de l'exercice
	- Achats d'animaux
	Production nette des achats d'animaux
	Valeur ajoutée produite
Impôts et taxes	Remboursement forfaitaire de TVA
Charges de personnel	Subventions d'exploitation
	Indemnités d'assurance pour pertes courantes
	Excédent brut ou insuffisance brute d'exploitation
Dotations aux amortissements	Transferts de charge
Autres charges de gestion courante	Autres produits de gestion courante
	Résultat d'exploitation
Charges financières	Produits financiers
	Résultat courant avant impôts (RCAI)
Charges exceptionnelles de gestion	Produits exceptionnels de gestion
Valeurs comptables des actifs cédés	Produits de cessions des actifs
Autres charges exceptionnelles	Quote-part des subventions d'investissement
	Autres produits exceptionnels
	Résultat de l'exercice

Comparaison avec les comptes de l'agriculture

Le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations professionnelles est la différence entre des produits (production vendue, stockée ou immobilisée et subventions) et des charges. Depuis la base 1995, on calcule dans les comptes nationaux un concept voisin de celui du RCAI, le RNEA (Résultat net d'entreprise agricole). Les deux sont calculés en optique production et on peut calculer dans les deux cas des moyennes par actif non salarié pour les exploitations professionnelles. Dans les grandes lignes, les évolutions suivies dans les deux sources sont convergentes, aussi bien par orientation technico-économique (OTEX) qu'au niveau global. Néanmoins, les règles comptables de la comptabilité d'entreprise et plus précisément les options comptables retenues par le RICA sont parfois différentes de celles de la comptabilité nationale. Et ces différences de méthode peuvent certaines années être la cause de divergences ponctuelles entre les résultats des comptes et ceux issus du RICA, notamment en cas de fortes variations de prix, ce qui rend délicat toute comparaison. Ainsi les modes de valorisation des stocks, et notamment celle des stocks d'animaux, peuvent expliquer une part des divergences constatées entre les résultats du RICA et ceux des comptes.

Pour en savoir plus : L'agriculture en 2004, rapport présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation le 29 juin 2005, Insee-Comptes nationaux, août 2005.

Outre ces évolutions du résultat, c'est le paysage agricole tout entier qui a changé au cours des dernières décennies. En 1988, l'agriculture française comptait quelque 612 000 exploitations professionnelles avec une surface agricole utilisée (SAU) moyenne de 42 ha. En 2003, il ne demeure plus que 367 000 exploitations dont la surface moyenne exploitée a fortement augmenté. Avec 70 ha en moyenne, la SAU a augmenté de 58 % en 15 ans. Ce sont les exploitations spécialisées (*encadré 4*) en élevage porcin, volailles et en grandes cultures qui grossissent le plus : un éleveur de porcins, volailles dispose en 2003 de 82 ha en moyenne pour travailler contre seulement 45 quinze ans plus tôt. En grandes cultures, ces surfaces sont de 102 ha contre 66 ha auparavant.

La chute du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'une baisse de l'emploi agricole total. Le nombre d'unité de travail annuel (UTA) par exploitation, c'est-à-dire le nombre total d'actifs (salariés ou non salariés) de l'exploitation a crû mais pas assez pour compenser la réduction du nombre d'exploitations. Le système d'exploitation agricole des années

1. Caractéristiques générales et résultats de l'ensemble des exploitations

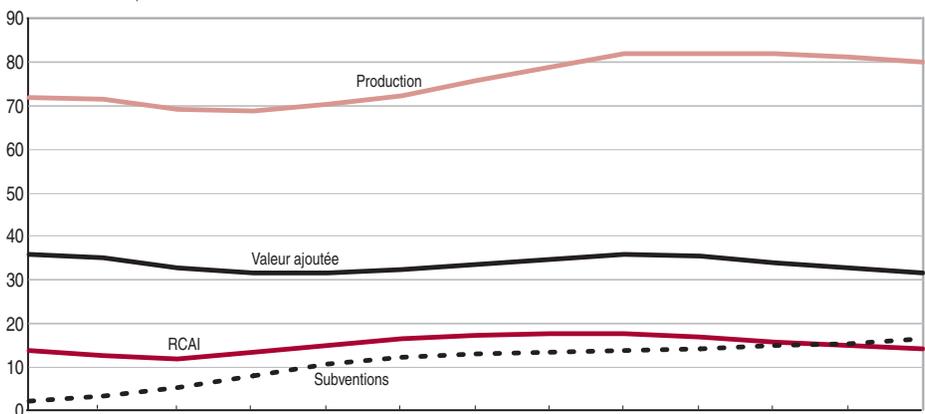
	Moyennes par exploitation	
	2003	Évolution ¹ 2002-2003 (%)
Nombre d'exploitations dans l'échantillon RICA	7 315	–
Population représentée	382 900	–
Surface agricole utilisée (SAU) (en ha)	68	+ 1,0
<i>dont : SAU en fermage</i>	52	+ 0,1
Effectifs animaux (en UGB)	64	– 5,8
Main-d'œuvre totale (en UTA)	1,88	– 2,4
<i>dont UTA non salarié (UTANS)</i>	1,42	– 1,5
Soldes intermédiaires de gestion (en milliers d'euros par UTANS)		
Ventes (nettes des achats d'animaux et de l'autoconsommation)	75,6	+ 0,2
Production de l'exercice	77,5	– 2,8
Valeur ajoutée	29,8	– 6,0
Subventions d'exploitation	17,1	+ 5,9
Charges de personnel	5,6	+ 0,3
Excédent brut d'exploitation	35,0	– 1,8
Résultat courant avant impôts (RCAI)	13,6	– 7,6

1. Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatées par l'indice des prix à la consommation.

Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

2. Évolution des soldes intermédiaires de gestion de l'ensemble des exploitations

milliers d'euros 2003 par UTANS



“1990” “1991” “1992” “1993” “1994” “1995” “1996” “1997” “1998” “1999” “2000” “2001” “2002”
 Lecture : les soldes intermédiaires de gestion sont lissés en moyenne mobile triennale pour atténuer les variations de nature conjoncturelle (“19..” : moyenne triennale centrée sur l'année indiquée ; “1990” = période 1989-1990-1991).

Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

quatre-vingt qui faisait souvent travailler la famille entière a beaucoup évolué. Le nombre d'unités de travail non salarié (UTANS), qui sont le plus souvent constituées par la famille, est passé de 1,48 en 1988 à 1,42 en 2003. Enfants et conjoints travaillent de plus en plus en dehors de l'exploitation, ou dans certains cas deviennent salariés de l'exploitation. Cette réduction de la force de travail familiale a entraîné un développement du salariat. Avec 0,46 unité de travail (UTA) salarié aujourd'hui, leur nombre a presque doublé depuis 1988, année où on ne dénombrait que 0,24 UTA salarié par exploitation.

Un cinquième des unités non salariées se partagent la moitié des subventions

Les subventions directes aux exploitants constituent un élément essentiel du produit en valeur des exploitations agricoles. En 2003, toutes orientations confondues, les exploitations professionnelles ont reçu en moyenne 17 100 euros par UTANS pour un RCAI unitaire de 13 600 euros. Le ratio subventions sur résultat atteint donc 126 %, soit 16 points de plus qu'en 2002 (figure 3). Cette augmentation s'explique par les conditions exceptionnelles de 2003, avec de fortes indemnités calamités pour compenser les dégâts causés par la sécheresse et le gel (encadré 5). Cependant, ce ratio a beaucoup augmenté ces vingt dernières années : il valait 95 % en 2000, 76 % en 1993 et seulement 7 % en 1983, avant la réforme de la

Encadré 2

Les unités de travail annuelles

La main-d'œuvre employée régulièrement est convertie en unités de travail annuel (UTA). Chaque personne participant à plein temps aux travaux de l'exploitation représente une UTA. Aucun travailleur ne peut être comptabilisé pour plus d'une UTA, même si son temps de travail effectif dépasse le temps de travail annuel normal pour la région et le type d'exploitation considérés. En revanche, une personne ne travaillant pas toute l'année dans l'exploitation représente une fraction d'UTA. Dans ce cas, le nombre d'UTA correspondant à la per-

sonne est déterminé en divisant son temps effectif de travail annuel par le temps de travail annuel normal d'une personne à temps complet, pour la région et pour le type d'exploitation considérés.

Le travail fourni sur une exploitation provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanente ou saisonnière). Lorsque la main-d'œuvre est non salariée, la mesure s'effectue en UTANS (unité de travail annuel non salarié).

UTANS moyenne par exploitation

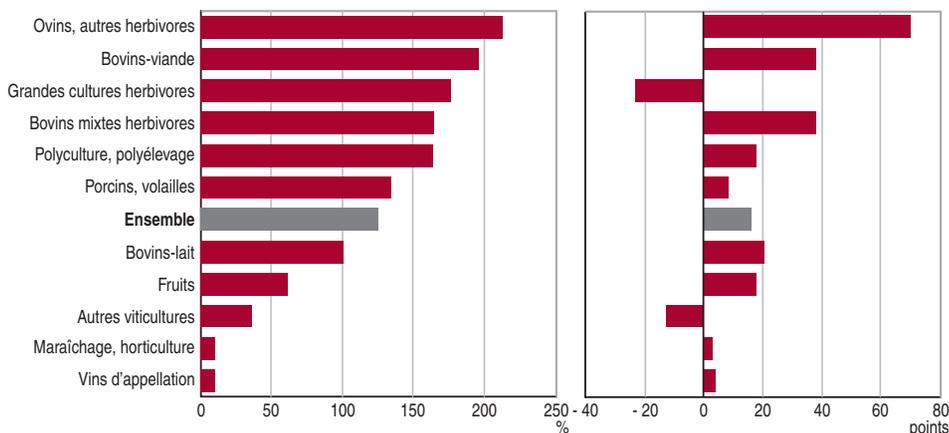
Orientation	1990	1993	1995	1997	2000	2003
Grandes cultures	1,30	1,28	1,30	1,30	1,27	1,29
Maraîchage, horticulture	1,73	1,69	1,72	1,69	1,50	1,61
Vins d'appellation	1,33	1,36	1,31	1,35	1,39	1,39
Autre viticulture	1,16	1,12	1,22	1,22	1,17	1,18
Fruits	1,50	1,56	1,61	1,54	1,50	1,39
Bovins-lait	1,54	1,52	1,53	1,52	1,57	1,54
Bovins-viande	1,38	1,33	1,33	1,32	1,28	1,26
Bovins mixtes	1,60	1,63	1,59	1,57	1,65	1,58
Ovins, autres herbivores	1,49	1,55	1,51	1,53	1,53	1,45
Porcins, volailles	1,61	1,60	1,60	1,61	1,56	1,55
Polyculture, polyélevage	1,54	1,57	1,60	1,59	1,58	1,53
Ensemble	1,46	1,45	1,46	1,45	1,44	1,42

Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

PAC. Les aides les plus élevées sont les aides compensatrices aux céréales, oléo-protéagineux et jachères et aux bovins.

L'essentiel des subventions d'exploitation est attaché à quelques produits (d'autres produits ne sont pas soutenus ou le sont par d'autres voies) ; les différences entre orientations sont donc très marquées. Ainsi en 2003, le ratio subventions d'exploitation sur RCAI s'élève à 214 % en ovins et autres herbivores et 197 % en bovins viande. À l'inverse, il est beaucoup

3. Rapport subventions d'exploitation sur RCAI en 2003 selon les orientations et variation 2002-2003



Lecture : les variations sont mesurées en points, par différence entre les ratios des deux années. Ainsi sur l'orientation bovins-viande, l'augmentation du ratio est de 38 points (le ratio est passé de 159 % en 2002 à 197 % en 2003).

Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

Encadré 3

Le réseau d'information comptable agricole (RICA)

L'étude des revenus agricoles présentée ici s'appuie sur les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA). Mis en œuvre en France depuis 1968, le RICA est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des principes et des règles communs. Les données de base sont recueillies par sondage auprès d'un peu plus de 7 300 exploitations agricoles, sur lesquelles on relève des données comptables ainsi que des indicateurs technico-économiques complémentaires : les concepts utilisés sont conformes aux concepts de la comptabilité d'entreprise. Cette enquête permet d'analyser le fonctionnement micro-économique des exploitations agricoles, et de suivre particuliè-

rement l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés dans les exploitations agricoles ; la centralisation de données individuelles permet des études de disparités à l'intérieur des populations d'exploitations.

Le RICA porte sur le champ des exploitations agricoles réputées professionnelles, ayant une dimension économique supérieure à 9 600 unités de compte européennes (soit 12 hectares-équivalent-blé) et employant au moins 0,75 personne en équivalent-temps plein. Ceci correspond, d'après le recensement sur l'agriculture de 2000, à 384 000 exploitations. La production des exploitations agricoles appartenant au champ du RICA représente 95 % de la production du secteur agricole.

Pour en savoir plus : Résultats économiques des exploitations agricoles en 2003 - Rapport annuel du RICA, SCEES - INSEE - INRA, Agreste Cahiers n° 4, juin 2005.

Encadré 4

La typologie des exploitations agricoles : orientation technico-économique, dimension économique

La grande diversité des exploitations agricoles a rendu indispensable leur classification. La statistique agricole européenne, et française en particulier, utilise depuis 1978 une typologie fondée sur l'orientation technico-économique (OTEX) et la classe de dimension économique (CDEX).

Les OTEX constituent un classement des exploitations selon leur production principale, les CDEX un classement selon leur taille.

La détermination de l'OTEX et de la CDEX d'une exploitation se fait à partir de données physiques, surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare de culture et à chaque tête d'animal est appliqué un coefficient, indicateur normatif de marge brute (ou de valeur ajoutée) unitaire. Ce coefficient de « marge brute standard » (MBS) est établi périodiquement par région, pour chaque production considérée : il s'exprime habituellement en écus. Le total des MBS de toutes les produc-

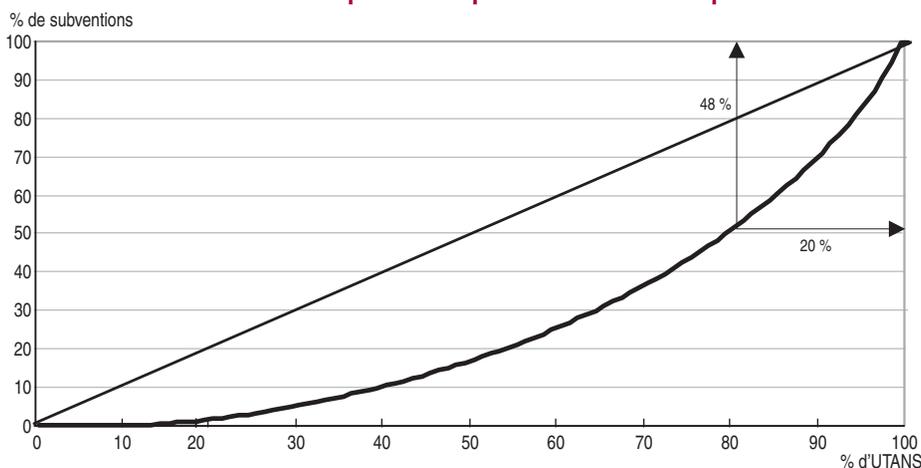
tions végétales et animales donne la MBS totale de l'exploitation. La dimension de l'exploitation est exprimée en unités de dimension européenne (UDE) ou plus communément en hectares-équivalent-blé : 1 UDE « 96 » = 1 200 écus « 96 » = 1,5 hectare-équivalent-blé.

Les parts relatives de MBS partielles permettent de classer l'exploitation selon sa production dominante, et ainsi de déterminer son OTEX.

On a limité cette étude aux six orientations les plus nombreuses et les plus typiques : grandes cultures, viticulture d'appellation, arboriculture fruitière, élevage bovin laitier et à viande, élevage hors sol (porcins et volailles). La nomenclature des OTEX du RICA distingue en outre le maraîchage-horticulture, la viticulture courante, l'élevage ovin et d'autres herbivores. Une rubrique de polyculture, polyélevage regroupe les exploitations peu spécialisées.

Pour en savoir plus : Orientations technico-économiques - Classification révisée des exploitations agricoles françaises, Agreste Cahiers n° 22-23, septembre 1997

4. Concentration des subventions par UTANS pour l'ensemble des exploitations en 2003



Lecture : la distribution des subventions est représentée par une courbe de concentration (ou de Gini). On classe les unités selon le critère que l'on cherche à analyser et on porte en ordonnée la part relative y % perçues par x % premières unités. Plus la courbe se rapproche de la première bissectrice, plus la distribution est égalitaire. Ainsi en 2003, toutes orientations confondues, les 20 % d'unités de travail non salarié (UTANS) les plus dotées ont perçu 48 % des subventions.

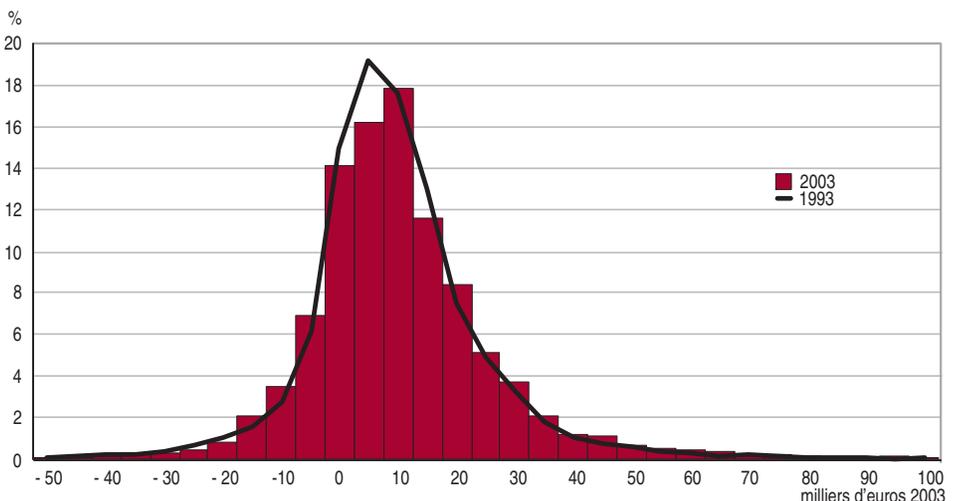
Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

plus faible pour les vins d'appellation et pour le maraîchage et l'horticulture (respectivement 10 % et 11 %). Les montants moyens des subventions par exploitation et par UTANS selon les différentes orientations s'échelonnent de 1 600 euros pour le maraîchage et l'horticulture à 29 200 euros pour les grandes cultures, soit plus de 18 fois plus. Les subventions correspondent le plus souvent à des compensations pour baisse de prix et dépendent des superficies cultivées ou des troupeaux, selon des modalités complexes. Les deux règles, restriction à certains produits, lien avec la taille, se conjuguant, les subventions se concentrent sur un petit nombre d'exploitations. Ainsi 20 % des unités non salariées les plus richement dotées se partagent 48 % des subventions totales (contre 57 % en 1993 et 72 % en 1983), tandis que les 20 % les moins dotées ne perçoivent ensemble que 2 % du total (figure 4). Les disparités sont un peu moins marquées au sein des orientations fortement aidées. En grandes cultures, les 20 % d'unités non salariées les moins dotées reçoivent 5 % des subventions par UTANS. À l'inverse, les 20 % les mieux dotées perçoivent 40 % des subventions. En bovins-viande, ces chiffres sont respectivement de 8 % et 34 %. La dispersion est en revanche plus forte dans les autres orientations, où la majorité des exploitations ne reçoivent aucune aide. Ainsi en viticulture d'appellation, 55 % des unités non salariées n'ont perçu aucune subvention, tandis que 20 % en ont reçu 85 %.

62 100 exploitants dégagent un RCAI par UTANS négatif en 2003

Si en 2003 le RCAI par UTANS atteint en moyenne 13 600 euros, la situation des exploitations varie parfois fortement autour de cette moyenne (figure 5). Un quart des exploitations professionnelles dégagent en effet un RCAI par UTANS supérieur à 20 500 euros, la moitié affiche un résultat inférieur à 11 100 euros tandis qu'un autre quart ne dépasse pas 3 400 euros (figure 6). Au sein de ce dernier quart, on trouve même 62 100 exploitations qui ont dégagé un résultat par UTANS négatif cette même année, soit 16 % des exploitations professionnelles françaises. Cette dispersion importante s'explique par des éléments conjoncturels, aléas climatiques et économiques, mais aussi par des éléments structurels comme l'orientation, la taille économique etc.

5. Distribution du RCAI par UTANS pour l'ensemble des exploitations



Encadré 5

En 2003, gelée, canicule et sécheresse ont touché toutes les productions

L'année 2003 a été marquée par des conditions climatiques très défavorables qui ont considérablement perturbé les productions agricoles. Gelées au printemps puis canicule et sécheresse durant l'été ont engendré une baisse des rendements dans la plupart des exploitations à orientation végétale, mais également des dépenses accrues dans les orientations d'élevage. Dans la moitié est du pays, les températures sont descendues jusqu'à -6°C courant avril, pour ensuite dépasser les 25°C de moyenne pendant le mois d'août. Les précipitations, très déficitaires, ont connu des niveaux parfois inférieurs de moitié à la normale. En compensation de ces accidents climatiques, les subventions et indemnités d'assurance versées aux exploitations agricoles ont considérablement augmenté par rapport à 2002. Cela a permis de limiter le repli du RCAI à 8 %.

Grandes cultures : les baisses de rendement en céréales sont compensées par des prix élevés

En 2003, tous les rendements des céréales sont en baisse : maïs-grain (-16%), orge, blé dur (-15%) et blé tendre (-14%). Les rendements en oléagineux et protéagineux diminuent également mais plus modérément : pois protéagineux (-9%), tournesol (-6%), colza (-4%). Le rendement de la pomme de terre baisse de 5 %. À ces chutes de rendement, s'ajoute un recul quasi général des surfaces de production de céréales. En particulier, la diminution des surfaces en maïs-grain (-3%) aura profité aux surfaces en maïs-fourrage ($+8\%$), les productions fourragères étant fortement déficitaires. Ces baisses de rendement se sont toutefois accompagnées d'une meilleure qualité de certains produits comme le blé tendre. À l'exception du tournesol, concurrencé par les graines d'Europe de l'Est, les prix du produit brut¹ ont fortement augmenté : colza ($+2\%$), orge ($+14\%$), blé tendre ($+18\%$), maïs-grain ($+30\%$), pomme de terre ($+32\%$). La hausse des prix, cumulée avec les aides-calamités versées aux exploitants, a permis de contrebalancer les mauvaises conditions climatiques de 2003. En grandes cultures, orientation en tête pour le niveau de ces subventions (29 200 euros par UTANS en 2003), le total des aides compensa-

toires aux accidents climatiques s'élève à 300 euros en moyenne par UTANS soit 4 fois plus que l'année précédente. Les indemnités d'assurance quant à elles atteignent 800 euros.

Les fruits d'été sévèrement touchés par les gelées d'avril

En arboriculture fruitière, les gelées sont en grande partie responsables des chutes de rendement et elles ont touché surtout l'abricot (-44%), la framboise (-27%) et plus modérément la pêche (-7%) et la poire (-9%). Seule la pomme à cidre fait exception ($+25\%$) en raison de la localisation des principaux producteurs en Bretagne et en Normandie, régions non touchées par les gelées du printemps. Les surfaces en vergers se réduisent également. Toutefois, avec la canicule de l'été, la demande en fruits a été forte. Leur excellente qualité gustative a entraîné une hausse des prix : les abricots se sont vendus jusqu'à 48 % plus chers. Dans le secteur fruitier habituellement peu subventionné, les indemnités calamités et d'assurance ont été très élevées, au total 6 500 euros en moyenne par UTANS ont été versés, soit quatre fois plus qu'en 2002.

Situation difficile pour les viticulteurs

Pour les viticulteurs d'appellation, 2003 est une année difficile. Le rendement des vignes en vins de qualité a diminué de 9 % car les gelées, puis les fortes chaleurs, ont entraîné des vendanges maigres et précoces. Les prix de vente ont certes augmenté ($+4\%$), mais pas suffisamment pour compenser des volumes trop déficitaires. Le montant total des subventions, d'un niveau habituellement bas, s'élève en 2003 à 2 200 euros en moyenne par UTANS dont 200 euros en compensation aux accidents climatiques. Les indemnités d'assurance s'élèvent à 1 200 euros. Les subventions totales sont en hausse de 17 % et les indemnités d'assurance de 38 %. Avec le maraîchage et l'horticulture, la viticulture d'appellation reste cependant le secteur le moins subventionné. En autre viticulture (vins autres que les vins d'appellation et spiritueux), la situation est un peu plus contrastée. Les rendements ont certes également baissé : vin de table et de pays

1. Le prix du produit brut (cf. *lexique*) traduit mieux le prix moyen de campagne que le prix de vente de l'exercice.

(- 3 %), eau de vie (- 9 %), mais les prix ont beaucoup augmenté : vins de table et de pays + 14 % et eau de vie + 33 %. Le montant des indemnités d'assurance et aides-calamités par UTANS a plus que doublé dans cette orientation et s'élève à 2 500 euros en moyenne par exploitation. Le total des subventions, plus indemnités d'assurance reçues, demeure toutefois relativement faible (7 100 euros).

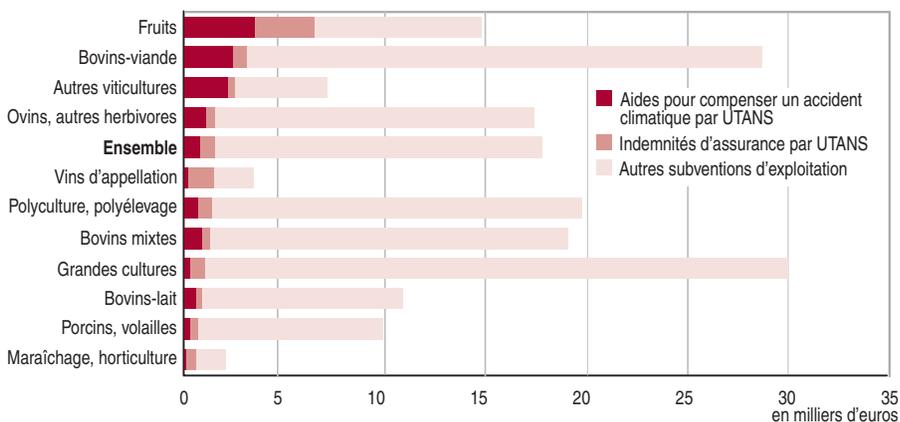
Des dépenses accrues pour les éleveurs de bovins

Dans le secteur bovin, un fort déficit fourrager causé par la sécheresse a entraîné des difficultés financières pour les éleveurs. Les éleveurs de bovins-viande ont largement utilisé leurs stocks de fourrage. Les stocks de foin ont diminué de 17 % au total sur l'ensemble des exploitations entre le début et la fin de l'exercice 2003. Leur utilisation a été particulièrement massive en Midi-Pyrénées, Auvergne et Rhône-Alpes. Mais cela n'a pas suffi et il a fallu recourir plus que d'habitude aux aliments du bétail. Les charges en aliments grossiers progressent de 32 % en moyenne sur l'ensemble des exploitations. Dans les seules exploitations

spécialisées en bovins-viande, ces charges ont plus que doublé, atteignant 1 300 euros en moyenne par UTANS. Les dépenses en aliments concentrés ont également progressé dans cette orientation mais plus modérément (+ 18 %). Les effectifs d'animaux sont globalement en baisse, notamment les bovins mâles de 1 à 2 ans (- 9 %).

Chez les producteurs de bovins-lait, aux dépenses accrues en aliments du bétail s'ajoute la baisse du prix du lait (- 1 %). Les fortes températures ont provoqué une baisse de la production laitière de 2 %. Indemnités-calamités et indemnités d'assurance ont été particulièrement élevées pour les orientations de bovins viande avec un montant moyen six fois plus élevé qu'en 2002 soit 3 200 euros en moyenne par exploitation. Les subventions, plus les indemnités d'assurance ont atteint en moyenne 28 800 euros par UTANS, somme relativement élevée. Chez les éleveurs de bovins-lait, les niveaux de subventions ont été plus faibles bien qu'en forte hausse par rapport à 2002. Ces derniers ont ainsi perçu au total et en moyenne 10 800 euros par UTANS dont 600 euros d'aides climatiques.

Aides-calamités et indemnités d'assurance par UTANS en 2003 selon les orientations



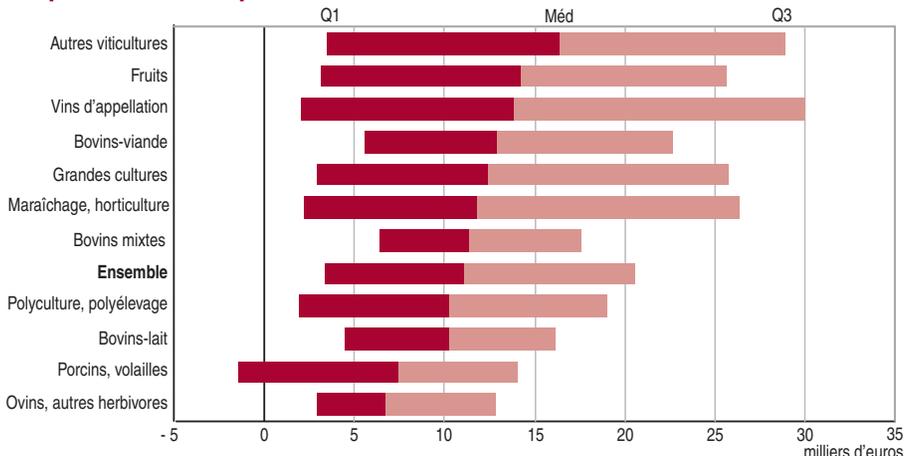
Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

Le résultat par UTANS diffère sensiblement d'une orientation à l'autre. En règle générale, les exploitations végétales obtiennent des résultats supérieurs à ceux des exploitations animales. Ainsi, en moyenne, le RCAI s'échelonne en 2003 entre 7 100 euros pour les élevages porcins et de volailles à 21 000 euros pour les exploitations spécialisées en viticulture d'appellation. Si la dispersion existe entre les orientations, elle peut être également très grande au sein même de celles-ci. C'est surtout vrai dans les orientations à dominante végétale. La

viticulture d'appellation arrive en tête avec un intervalle interquartile de 27 900 euros. En ce qui concerne les orientations animales, l'intervalle interquartile est le plus faible pour l'élevage d'ovins et autres herbivores (9 800 euros) et le plus élevé pour l'élevage de bovins-viande (17 100 euros).

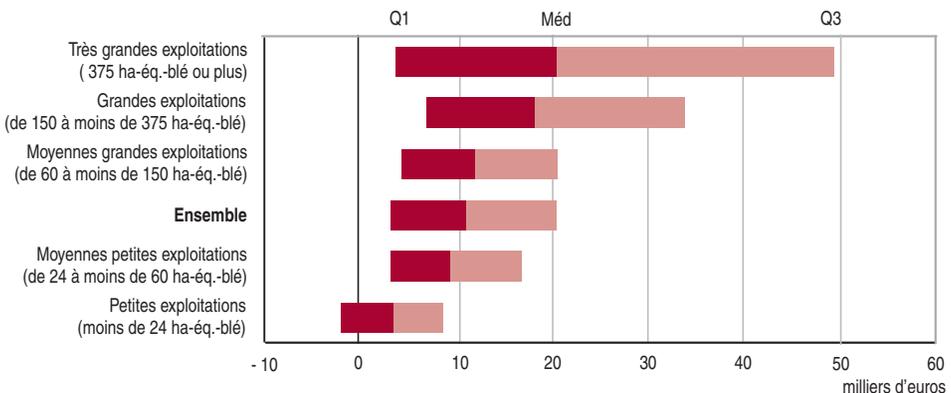
La taille économique est également un facteur important de la dispersion des résultats économiques. Le résultat courant avant impôts médian par UTANS se situe à environ 3 700 euros pour les petites exploitations de moins de 24 hectares-équivalent-blé et atteint 20 700 euros pour les très grandes exploitations de plus de 375 hectares-équivalent-blé. L'accroissement de la taille de l'exploitation s'accompagne non seulement d'une hausse du résultat courant, mais également d'une plus grande dispersion. Ainsi, l'intervalle interquartile est de 45 700 euros pour les plus grandes et de 10 300 euros pour les plus petites (figure 7).

6. Dispersion du RCAI par UTANS selon l'orientation en 2003



Lecture : un quart des exploitations présente un résultat courant avant impôts (charges sociales de l'exploitant déduites) par unité de travail annuel non salarié inférieur à 3 400 euros (Q1), la moitié à 11 100 euros (Méd) et les trois quarts à 20 500 euros (Q3).
 Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

7. Dispersion du résultat courant avant impôts par UTANS selon la classe de dimension économique en 2003



Lecture : un quart des très grandes exploitations présente un résultat courant avant impôts (charges sociales de l'exploitant déduites) par unité de travail annuel non salarié inférieur à 3 800 euros (Q1), la moitié à 20 700 euros (Méd) et les trois quarts à 49 500 euros (Q3).
 Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).

Le résultat courant qui augmente avec la taille de l'exploitation, n'est cependant pas proportionnel à celle-ci : sa croissance est moins rapide. Ainsi le résultat courant avant impôts par unité de travail annuel non salarié par hectare-équivalent-blé atteint 200 euros pour les plus petites des exploitations alors qu'il ne s'élève qu'à 100 euros pour les plus grandes. Cela s'explique en partie par les charges salariales, qui peuvent parfois peser lourdement sur les résultats des grosses exploitations, alors qu'elles sont en général très faibles pour les petites où le travail est essentiellement familial.

Les exploitations en EARL dégagent les résultats les plus élevés

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la quasi-totalité des exploitations agricoles étaient des exploitations individuelles à caractère purement familial. Ainsi en 1988, 90 % des exploitations professionnelles françaises étaient des exploitations individuelles et 6 % avaient le statut de GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) ; les 4 % restantes étaient des formes sociétaires peu répandues (SARL, SA, EURL). La proportion d'exploitations en EARL (exploitations agricoles à responsabilité limitée) était inférieure à 1 %. En effet cette forme juridique est relativement jeune puisque sa création ne date que de 1985. Elle commence véritablement à se répandre au cours des années quatre-vingt-dix. En 2003, on en dénombre 17 % contre 66 % d'exploitations individuelles et 12 % d'exploitations en GAEC. Au sein de ces différentes formes juridiques, le RCAI par UTANS s'échelonne de 11 900 euros pour les

Encadré 6

Les autres sources : recensement agricole et enquêtes structure

Le recensement agricole 2000 est une enquête réalisée auprès de l'ensemble des exploitations agricoles françaises. C'est une opération d'envergure exceptionnelle que la plupart des pays développés réalisent périodiquement (en moyenne tous les dix ans). Il a plusieurs objectifs :

- dresser le portrait instantané de l'agriculture et suivre son évolution en fournissant des données sur la population agricole, l'utilisation du sol, les effectifs d'animaux, les moyens de production, etc. ;
- mettre à disposition des décideurs des résultats détaillés à différents niveaux géographiques : région, département, canton, commune ;
- préparer l'avenir en permettant de mesurer l'impact des évolutions, d'aider dans des choix stratégiques et politiques, de définir les orientations à donner, de cibler les aides...

Entre deux recensements, les enquêtes sur la structure des exploitations permettent d'actualiser les connaissances sur la structure des exploitations, la main-d'œuvre et les facteurs de production. Par ailleurs, elles sont un outil privilégié pour les études longitudinales. Elles

sont bisannuelles et répondent à des obligations européennes.

L'enquête sur la structure des exploitations de 2003 est la première de la décennie, réalisée d'octobre à décembre 2003 sur un échantillon de 75 000 exploitations de France métropolitaine, constitué à partir du recensement agricole 2000. Cet échantillon sera identique pour les enquêtes suivantes, prévues en 2005 et en 2007. Comme ceux de toutes les enquêtes par sondage, les résultats « structure 2003 » sont entachés d'une erreur liée à l'échantillon et d'une incertitude liée au sondage. La taille de l'échantillon ne permet pas une bonne représentativité de toutes les variables à l'échelon départemental, mais la fiabilité reste satisfaisante au niveau régional. Par ailleurs, les évolutions par rapport au recensement agricole 2000 sont faibles, quelquefois de l'ordre de l'aléa dû au sondage. La comparaison de deux enquêtes « structure » successives est préférable à celle d'une enquête structure et d'un recensement. C'est pourquoi les résultats 2003 seront comparés à ceux de l'échantillon du RA 2000, ayant donné naissance à l'enquête 2003. Ces résultats 2000 sont légèrement différents de ceux du recensement exhaustif.

8. RCAI par UTANS en 2003 selon l'âge et le niveau de formation du chef d'exploitation

Âge du chef d'exploitation	Aucune formation générale	Certificat d'études primaires	Enseignement secondaire de cycle court	Enseignement secondaire de cycle long	Enseignement supérieur	Ensemble
Répartition des exploitations selon le niveau de formation du chef d'exploitation (%)						
Moins de 30 ans	0	ε	1	1	0	3
De 30 à moins de 40 ans	1	3	12	4	1	21
De 40 à moins de 50 ans	2	10	19	4	1	36
De 50 à moins de 60 ans	2	18	13	2	ε	35
60 ans ou plus	ε	3	1	ε	0	5
Ensemble	5	35	47	12	2	100
Résultat courant avant impôts par UTANS en 2003 (milliers d'euros)						
Moins de 30 ans	ns	8,0	13,8	10,3	ns	12,8
De 30 à moins de 40 ans	14,5	14,2	13,0	16,8	10,9	13,9
De 40 à moins de 50 ans	13,7	13,7	13,9	14,7	14,9	14,0
De 50 à moins de 60 ans	10,4	12,0	14,2	14,9	13,8	13,0
60 ans ou plus	8,9	13,6	16,7	15,8	ns	14,2
Ensemble	13,0	12,8	13,8	15,2	12,4	13,6
ε : pourcentage non nul mais inférieur à 0,5 %						
ns : valeur non significative en raison d'un nombre trop faible d'exploitations dans la classe concernée.						
Lecture : 12 % des exploitations sont dirigées par un chef âgé de 30 à 40 ans et ayant un niveau de formation égal au secondaire de cycle court et réalisent un RCAI par UTANS de 13 000 euros en 2003.						
Source : RICA (réseau d'information comptable agricole).						

exploitations individuelles à 15 000 euros pour les EARL. L'ensemble des GAEC obtient un résultat intermédiaire avec 13 000 euros.

Les chefs d'exploitation les plus jeunes sont aussi les plus diplômés. En 2003, parmi les moins de 30 ans, 52 % ont reçu un enseignement secondaire de cycle court, 26 % un enseignement secondaire de cycle long. Ils ne sont que 3 % à n'avoir bénéficié d'aucune formation générale. À l'inverse, chez les plus de 60 ans, 64 % ne sont titulaires que d'un certificat d'études primaires et 6 % n'ont même aucune formation générale.

En considérant les critères d'âge et de formation, deux « types » d'exploitants ressortent du paysage agricole français en termes de résultat (*figure 8*).

Le premier type correspond à l'agriculteur plutôt âgé (plus de soixante ans), qui n'a suivi qu'un enseignement secondaire de cycle court mais compense cela par l'expérience professionnelle. Il atteint un RCAI par UTANS de 16 700 euros sachant que, eu égard à son âge et à l'ancienneté de son installation, il est probable qu'il est peu, voire pas du tout, endetté. Il ne représente que 1 % des exploitants. Toutes formations confondues, les chefs appartenant à cette tranche d'âge ne représentent plus en 2003 que 5 % des exploitants professionnels et réalisent un RCAI moyen de 14 200 euros / UTANS.

L'exploitant du deuxième type a entre 30 et 40 ans, a suivi une formation secondaire de cycle long et représente 4 % des chefs d'exploitation. Compte tenu de son âge, il est soumis à des contraintes d'investissement encore fortes ce qui ne l'empêche pas de réaliser le résultat le plus élevé, 16 800 euros par UTANS. Tous âges confondus, les exploitants qui ont atteint le même niveau de formation représentent 12 % des exploitants et obtiennent, en moyenne, le RCAI/UTANS le plus fort (15 200 euros). ■